

C I L S S

5188

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF



PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT **PERMANENT DIAGNOSIS PROJECT**

REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE ET DE LA CONCERTATION REGIONALE

8 - 12 AVRIL 1991

OUAGADOUGOU

PERSPECTIVES POUR UNE NOUVELLE PHASE DU PROJET
"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DE DIAGNOSTIC PERMANENT
POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE" :

OBJECTIFS ET GRANDES LIGNES

PR/DIAPER/07/1991

ECA/10/1991

MARS 1991

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

(C I L S S)

PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT II

PERSPECTIVES POUR UNE NOUVELLE PHASE DU PROJET
"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DE DIAGNOSTIC PERMANENT
POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE" :

OBJECTIFS ET GRANDES LIGNES

PR/DIAPER/07/03/1991

ECA/10/1991

MARS 1991

I - JUSTIFICATIFS D'UNE NOUVELLE PHASE DU PROJET "AMELIORATION DES INSTRUMENTS DE DIAGNOSTIC PERMANENT POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE"

Dans le contexte actuel, le manque d'informations fiables pour élaborer et suivre les politiques agricoles et alimentaires apparaît aujourd'hui comme une contrainte majeure. Un débat de fond est ouvert sur les moyens d'améliorer les politiques nationales de prix, de crédit, de stockage et d'échange, sur la nécessité de protéger l'agriculture sahélienne face aux importations à bas prix du marché international et de mieux coordonner les aides alimentaires ou de mieux les intégrer dans les politiques de développement, enfin sur les modalités possibles d'harmoniser les politiques nationales et de développer les échanges régionaux. L'adoption récente de la Charte de l'Aide Alimentaire, les travaux de l'I.R.A.M., et U.N.B. sur les espaces régionaux et la création à la B.A.D. de la Cellule sur les échanges régionaux, illustrent bien les progrès dans ce débat.

La résolution des problèmes évoqués est un impératif pour garantir la sécurité alimentaire des pays sahéliens. L'amélioration de l'information, pour créer les conditions de l'amélioration des politiques, reste le préalable à toute action solide dans ce sens.

Ces dernières années, le CILSS a engagé plusieurs actions qui contribuent à améliorer la disponibilité ou la qualité des informations nécessaires aux responsables des politiques agricoles et alimentaires.

Parmi toutes, le projet Diagnostic Permanent II (DIAPER II) s'est particulièrement investi dans l'amélioration des statistiques des secteurs céréales et élevage.

L'objectif du projet DIAPER II était de rendre les Services Nationaux et Régionaux concernés aptes à fournir, en temps opportun, aux décideurs des politiques, toute l'information nécessaire, d'une fiabilité satisfaisante, afin que les meilleures décisions (tenant compte des complémentarités régionales) soient prises, tant en ce qui concerne la conjoncture, que les réorientations à plus long terme.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs sous-objectifs ont été définis.

Ainsi, sur le plan institutionnel, il s'est agi de :

- renforcer la capacité technique et opérationnelle des structures nationales de collecte et de traitement de l'information.
- d'assurer un meilleur ciblage et décloisonnement de l'information ainsi qu'une coordination des actions et des acteurs.

et sur le plan technique, de :

- mettre en oeuvre et/ou améliorer et harmoniser des méthodes de collecte et de traitement.

- intensifier la circulation de l'information.
- former des équipes nationales responsables.
- faire un sui-évaluation interne des activités.

A travers les programmes annuels de la présente phase, le projet a mené de multiples activités relatives aux différents sous-objectifs ci-dessus rappelés.

S'agissant particulièrement de la collecte et du traitement des informations, la stratégie-actions du projet a été batie, tout d'abord, autour du bilan céréalier : Mener des opérations qui permettent d'obtenir des informations nécessaires à l'établissement du bilan céréalier.

Ainsi, l'enquête agricole annuelle qui permet d'obtenir la production a été le pivot de toutes les activités de DIAPER. Ensuite, il y'a eu les enquêtes "Stocks Paysans" qui permettent de connaître d'autres disponibilités. Puis le projet a entamé des enquêtes qui devraient aider à mieux définir les utilisations céréalières : consommation, semences, pertes.

Parallèlement à ces opérations, le projet s'est intéressé aux informations sur les marchés céréaliers, pour en connaître les tendances : abondance ou pénurie.

Tout en s'investissant dans le secteur céréalier, le projet reste conscient que le bilan céréalier, bien qu'important ne saurait rendre compte entièrement de la situation alimentaire des populations, laquelle peut dépendre d'autres productions, et notamment de l'élevage. La contribution de ce dernier secteur à la sécurité alimentaire peut se faire soit à travers les revenus qu'il génère, soit à travers l'apport direct à la ration alimentaire (viandes, lait etc.).

Ceci justifie les opérations réalisées au niveau de l'élevage : enquête effectif du cheptel, suivi de paramètres zootechniques du troupeau, et suivi des marchés à bétail.

* Un bilan des activités de DIAPER II a été établi. Les aspects positifs suivants peuvent être dégagés :

- . Le projet DIAPER II a contribué au renforcement technique et opérationnel des structures nationales, notamment les services statistiques de l'agriculture et de l'élevage. En effet, avec l'appui technique des animateurs locaux ou des experts de l'ECA/Centre, l'achat de certains matériels et le financement de l'essentiel du fonctionnement des enquêtes réalisées, le projet a aidé les services nationaux concernés à exécuter leurs tâches quotidiennes et ainsi, à mieux remplir leurs missions. Ces services sont maintenant reconnus comme responsables et compétents dans le domaine des statistiques agricoles.

. Le projet a aidé à mieux faire comprendre l'intérêt de l'information pour la sécurité alimentaire, singulièrement l'information bien ciblée et opportune. Le projet a servi de catalyseur dans ce sens. Il s'est créé maintenant une sorte d'engouement pour les statistiques. Une "habitude" voire un besoin d'informations s'installent. Ainsi, malgré ses moyens limités, l'audience du projet est très grande.

. Le projet a permis :

- d'avancer dans l'amélioration des statistiques agricoles notamment dans l'établissement du bilan céréalier. Des estimations de la production ont gagné certes en précision mais surtout en crédibilité et en opérationnalité dans la plupart du pays.

Les prévisions des récoltes sont maintenant faites à temps (au plus tard fin Octobre) et sont acceptées par les Institutions nationale et internationales. Les données définitives sur la production sont disponibles en Avril-Mai de l'année de commercialisation, au lieu de 2 voire 3 ans après l'année de production, comme c'était le cas auparavant. Ainsi, les données, au lieu d'être des informations d'archives, sont soumises au jugement des utilisateurs, sous les feux de l'actualité.

Le projet a joué un rôle clé dans la mise au point de méthodologies d'enquêtes (recensement cheptel, stocks paysans, consommation, etc.). Il a facilité la mise en place de dispositifs nationaux de collecte et de traitement de l'information ayant un caractère scientifique,

- d'améliorer la transparence entre les Etats, entre les Etats et les donateurs et entre les Etats et le CILSS. La recherche de la coordination et de la concertation est demeurée la base permanente du projet.

. Le projet a joué un rôle capital dans l'avancement de la réflexion sur la sécurité alimentaire. Du fait de la publication annuelle des bilans céréaliers prévisionnel et ex-posts, le projet est considéré comme leader dans le domaine de l'information pour la sécurité alimentaire. Le bulletin régional de l'ECA, sur la situation alimentaire des pays du CILSS est très apprécié.

. Le projet a contribué à augmenter la crédibilité du CILSS qui est accepté par les Etats et par les Donateurs. Le CILSS fait entendre sa voix dans toutes les arènes régionales et internationales, où se décident les questions relatives à la sécurité alimentaire de la sous région.

Malgré les points forts ci-dessus énumérés, des faiblesses existent encore :

- . Il reste beaucoup à faire dans les domaines des statistiques agricoles et de l'élevage :
 - certains paramètres du bilan céréalier restent encore peu maîtrisés : c'est le cas notamment de la consommation humaine, et des pertes après récoltes, et semences.
 - l'harmonisation dans les neuf pays est loin d'être atteinte. Il y'a de grands écarts entre les niveaux des pays.
 - il y'a une grande méfiance des techniciens (et même des décideurs) à l'égard des solutions nouvelles visant à alléger les enquêtes.
- . Il persiste des dangers multiples :
 - dépendance technique et surtout matérielle et financière des services nationaux vis-à-vis des projets/programmes d'appuis extérieurs (des cadres de haut niveau, statisticiens ou économistes sont peu nombreux dans les services nationaux, et l'Etat n'alloue pas auxdits services de moyens conséquents).
Les capacités financières des pays sont souvent faibles pour prendre en charge la totalité ou une partie importante des dispositifs d'enquête.
 - influence politique sur les résultats des enquêtes, et sur les bilans céréaliers.
 - la réussite du projet restera très fragile, aussi longtemps que la fiabilité des données de base n'est pas assurée à long terme.
- . Les animateurs locaux qui couvrent plus d'un pays paraissent surchargés et ne parviennent pas à consentir suffisamment de temps à tous leurs pays d'intervention. Ainsi, certains pays semblent laissés pour compte. A l'expérience, le succès du concept d'animation locale prouve qu'il n'y a pas de "petits pays".
- . Malgré les multiples efforts déployés, la coordination demeure toujours imparfaite à tous les niveaux : au niveau de chaque pays, au niveau régional et international et même au sein du système CILSS. Cette faiblesse trouve son explication, en partie, dans la complexité de la question institutionnelle. En réalité, les acquis du projet DIAPER restent fragiles, à cause aussi des problèmes institutionnels (dans les pays membres du CILSS, et peut être au sein du CILSS). La capacité du projet de jouer un rôle aussi efficace dépendra pour une grande part de la manière dont ces questions seront toujours abordées et solutionnées.

- . Le décloisonnement de l'information et la coordination des acteurs resteront pour longtemps encore une éternelle "toile de Pénolope". (L'absence dans plusieurs pays de la cellule de coordination des actions pour la sécurité alimentaire, en est une illustration).
- . L'analyse des informations collectées et leur gestion sont restées, en général hors du champ d'action du projet.
- . La diffusion nationale et régionale est aussi insuffisante.
- . La formation moyenne et/ou longue durée n'a pas été entreprise dans le cadre du projet. Ce qui ne garantit pas la relève.

Du bilan précédent, il se dégage que l'oeuvre de DIAPER II est loin d'être achevée : si certains sous-objectifs connaissent un succès certain, d'autres par contre ne sont pas entièrement remplis. Si DIAPER s'arrêtait aujourd'hui, tout l'échafaudage mis en place risquerait de s'écrouler. De plus, il faut noter que le projet s'est cantonné jusqu'à présent à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information. Les conditions sont maintenant réunies pour que le projet, tout en cherchant l'approfondissement et l'amélioration des données, fasse l'analyse économique des données pour l'élaboration des instruments de décision plus spécifiques aux politiques de moyen et long terme.

Ceci justifie la nécessité de la poursuite du projet par une nouvelle phase : Diagnostic Permanent III.

II. FINALITE ET OBJECTIFS DE PROJET "AMLIORATION DES INSTRUMENTS DE DIAGNOSTIC PERMANENT" POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE (DIAPER III)

2.1. Finalité du projet

L'action proposée a pour finalité de :

Contribuer à la sécurité alimentaire régionale par l'amélioration des politiques agricoles et alimentaires et le développement des échanges.

Elle s'inscrit dans le prolongement du projet Diagnostic Permanent II.

2.2. Objectifs spécifiques

L'action proposée vise à préserver et renforcer les acquis du projet Diagnostic Permanent II et à pallier à ses insuffisances. L'action proposée sera non seulement une poursuite et un approfondissement de celle engagée par DIAPER III, mais concerne aussi le développement d'un système d'appui à la prise de décision des Etats membres en matière de politiques agricoles et alimentaires dans un cadre régional.

A la lumière du bilan des activités du projet DIAPER II, de l'évolution récente de la réflexion sur la problématique de la sécurité alimentaire, et de l'environnement institutionnel, les contours de l'action proposée peuvent se dessiner autour des 7 sous-objectifs spécifiques suivants :

- . Approfondir la coordination et le décloisonnement par l'animation.

- . Jeter les bases de pérennisation des systèmes d'informations mis en place.
- . Rechercher et/ou renforcer la complémentarité active entre les programmes et projets connexes.
- . Consolider et poursuivre l'amélioration de la qualité de l'information.
- . Développer une capacité nationale et régionale d'analyse et de gestion de l'information pour la sécurité alimentaire.
- . Contribuer à la définition des politiques d'intégration régionale par la promotion des échanges.
- . Intensifier la circulation de l'information.

2.2.1. Approfondir la coordination et le décloisonnement par l'animation

Décloisonner l'information et favoriser les convergences entre actions et projets d'actions au sein de systèmes d'information, reste la voie, difficile il est vrai, mais nécessaire. La production des données sur un système alimentaire est une affaire de coordination et de mise en relation. La poursuite de cet sous-objectif, doit aller dans le sens d'une plus grande coordination des acteurs. Les contacts entre collecteurs d'information dans chaque pays et décideurs (utilisateurs), doivent être intensifiés.

L'animation institutionnelle devra se poursuivre avec mission supplémentaire d'induire une démarche nationale favorisant la concertation régionale.

2.2.2. Jeter les bases de pérennisation des systèmes d'information mis en place

Pour que les systèmes mis en place puissent résister à l'épreuve inévitable du retrait des différents projets qui les supportent, il faut que les capacités techniques et opérationnelles des structures nationales soient suffisantes. Pour ce faire, il faut :

- des agents de terrain en nombre suffisant et bien formés, appuyés par des cadres de conception de haut niveau aptes à établir des diagnostics des situations et à assurer un suivi évaluation.
- des équipements de base nécessaires à la réalisation des opérations.
- des moyens de fonctionnement, adéquats pour permettre l'exécution correcte de la collecte, du traitement de l'analyse et de la diffusion.

La fiabilité des données ne peut-être assurée à long terme que si les conditions de pérennisation des dispositifs mis en place sont remplies.

Le projet DIAPER III doit contribuer à la satisfaction des conditions ci-dessus énoncées, mais il faudra que désormais, il se place dans l'optique du désengagement progressif, et de la prise en charge progressive, par les ressources nationales, du fonctionnement des instruments statistiques mis à disposition.

Il veillera donc à se dégager petit à petit de l'appui financier et à se placer essentiellement sur le terrain de l'appui technique (méthodologie, et conseils, formation à l'analyse).

2.2.3. Rechercher et/ou renforcer la complémentarité active entre les programmes et projet connexes

Il s'agira d'étudier, ou de poursuivre les voies d'intégration concrètes des différentes méthodes d'investigation actuelles ou à venir, pouvant améliorer les statistiques agricoles. Il s'agit notamment des applications de la télédétection, des modèles sur les bilans hydriques ou les indices de végétations, et les méthodes terrestres par sondage, pour les prévisions et les évaluations des récoltes. Une telle complémentarité active, si elle aboutissait à des résultats probants, devrait, tout en valorisant aussi les autres projets impliqués, constituer un pas important dans l'allègement et l'amélioration des méthodologies des enquêtes classiques.

De même, dans d'autres domaines, comme les systèmes d'informations sur les marchés céréaliers, ou l'élevage, des démarches de recherche de complémentarité devraient être effectuées avec des projets/programmes ou directions ayant des objectifs assez proches afin de mieux valoriser les actions.

2.2.4. Consolider et poursuivre l'amélioration de la qualité de l'information

Cet sous-objectif signifie qu'il faut poursuivre et renforcer le travail de mise à la disposition des décideurs, des informations fiables, bien ciblées et produites à temps opportun.

Ceci implique une amélioration toujours plus poussée des méthodologies de collecte et de traitement des enquêtes.

En même temps que la recherche de l'harmonisation nationale et/ou régionale des méthodes, il s'agira de favoriser le développement d'enquêtes légères en expérimentant et en vulgarisant des méthodes nouvelles.

Le décloisonnement et la coordination des actions, et la recherche de complémentarité active, évoqués respectivement aux paragraphes 2.3.1. et 2.3.3., doivent guider les actions à entreprendre pour atteindre cet sous-objectif.

2.2.5. Développer une capacité nationale et régionale d'analyse et de gestion de l'information pour la sécurité alimentaire

Le projet devra aider les Etats du CILSS à élaborer et/ou à maîtriser une bonne politique de gestion de l'information pour la sécurité alimentaire : bien identifier les besoins en information, élaborer des programmes de collecte et d'analyse et concevoir les instruments de prise de décision.

Cet sous-objectif implique la gestion courante et l'utilisation de la centrale d'informations mise en place par le Projet Diagnostic Permanent II. Cette centrale doit contenir les paramètres essentiels de la sécurité alimentaire (production, consommation, commercialisation, transformation, etc.).

Il faudra élaborer un cadre spécifique pour l'analyse des données (nationales et régionales) en vue de la prise de décision selon trois axes :

* Prévoir et mieux gérer les crises alimentaires

Il s'agit de centraliser l'information les systèmes nationaux de gestion de l'information pour la sécurité alimentaire et de la mettre en relation avec les données régionales y compris celles des pays côtiers en vue de confectionner un tableau de bord de la situation alimentaire.

* Proposer des mesures de politiques agricoles et alimentaires et suivre leur impact à court terme :

Il s'agit ici de : proposer des mesures de politiques pour une meilleure sécurité alimentaire.

. de recenser les mesures prises et d'évaluer leurs effets présents ou prévisibles sur les situations alimentaires nationales et régionales.

* évaluer l'effet des politiques dans le plus long terme selon le double objectif :

. d'éclairer les politiques structurelles en faisant des analyses prospectives, et

. d'évaluer l'incidence des politiques en vigueur.

2.2.6. Contribuer à la définition des politiques d'intégration régionale par la promotion des échanges

Le colloque de Lomé de Novembre 1989 a contribué à faire avancer la réflexion sur les espaces régionaux. Les politiques de libéralisation de la commercialisation et le succès relatif des systèmes d'information sur les marchés permettent d'espérer que les échanges régionaux intra et extra Sahéliens, en céréales et en produits d'élevage vont se développer de plus en plus.

Le Projet Diagnostic Permanent devra y concourir activement.

2.2.7. Intensifier la circulation de l'information

Afin que le Projet Diagnostic Permanent puisse devenir un instrument efficace pour le pilotage des politiques par sa capacité d'informer, de proposer et d'évaluer, il faudra :

- développer la circulation de l'information dans les pays du CILSS et au niveau régional et international. Le passage du diagnostic à la définition des politiques pour l'action est en effet conditionné par la capacité de diffuser l'information :

- . rapidement
- . sous une forme appropriée
- . aux endroits utiles.

III - DEFINITION DES GRANDES LIGNES DES ACTIONS PROPOSEES DANS LE CADRE DE DIAPER III

Les différentes activités sont définies en reliant un à un les sous-objectifs spécifiques définis plus haut :

3.1. Approfondir la coordination et le décloisonnement par l'animation

La dynamique de mise en place de cellules nationales de coordination des informations pour la sécurité alimentaire doit être renforcée. Chaque cellule s'appuie sur des groupes spécialisés qui collectent et traitent l'information primaire. Il faut arriver à doter tous les pays de ce centre unique de coordination et d'en faire la référence en matière d'information pour la sécurité alimentaire.

Le projet DIAPER, par l'intermédiaire des animations locales et de l'Equipe d'Appui de Coordination Centrale (ECA), jouera le rôle de catalyseur dans la coordination et le décloisonnement. L'ECA et les animateurs locaux joueront le rôle d'animateurs auprès des responsables des politiques alimentaires nationales et auprès des instances internationales. S'agissant des animations locales, la nécessité d'avoir un animateur par pays a été mise en évidence.

Les Composantes Nationales toujours appuyées devront prendre l'initiative des actions et se situer de plus en plus en avant par rapport aux animateurs locaux.

Des séminaires, notamment "décideurs-collecteurs" seront organisés, tant au niveau national que régional. Des rencontres périodiques avec différents partenaires amélioreront la concertation nationale et régionale.

Le projet, en rapport avec le Club du Sahel doit assurer le suivi de la Charte de l'aide alimentaire, à travers le Réseau de la Prévention des Crises Alimentaires au Sahel. Il faut noter que le consensus, des donateurs et des bénéficiaires, sur les situations alimentaires conjoncturelles et structurelles qui prévalent dans les Pays du CILSS, reste en fait le meilleur garant du succès de l'application de la Charte.

3.2. Jeter les bases de pérennisation des systèmes mis en place

Pour la durée du projet, il faudra identifier les besoins d'informations et définir des activités de collecte, de traitement, de diffusion et d'analyse. Les activités devront être planifiées au début du projet en même temps que les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des tâches.

Un plan de prise en charge respective par les 2 parties (Etat concerné et projet) permettra au projet de se désengager progressivement.

S'agissant particulièrement des ressources humaines, les voies habituelles de formation (sur le tas, et par échanges d'expérience) devront être maintenues. Cependant, une action vigoureuse devra être engagée pour pallier aux insuffisances notoires en personnel qualifié dont souffrent les équipes nationales, notamment dans les pays lusophones. Le projet devra s'investir pour la formation de moyenne et longue durée. Pour ce faire, son rôle consistera à :

- identifier les besoins des Composantes nationales
- rechercher les lieux et les bourses d'études. A cet effet, une étroite coopération devra exister entre le projet, la CCE et l'OSCE
- participer à la sélection des candidats
- assurer la gestion des étudiants sélectionnés.

3.3. Rechercher et/ou renforcer la complémentarité active entre les programmes et projets connexes

Il s'agira ici d'exploiter les complémentarités autour de problèmes spécifiques, de manière à valoriser chacun des partenaires.

. Au niveau des **méthodologies de prévisions et d'évaluation des récoltes**, il s'agira :

- de tirer les conclusions de l'opération pilote menée en 4ème année de DIAPER II, conjointement par le projet "Surveillance des Ressources Naturelles Renouvelables" et DIAPER, et relative à la mise en oeuvre de l'échantillonnage aéroloaire sur 12 cercles au Mali. Si besoin en est, cette opération test devrait être renouvelée.
- d'étudier éventuellement les possibilités de mise en oeuvre du projet Pilote de Prévision des Production Agricoles au Sahel (P4AS), à l'initiative duquel DIAPER II avait été associé en même temps qu'AGRHYMET, PSRNR, SPACE. En même temps, il faudrait étudier les points de convergence avec AGRHYMET notamment au niveau du suivi de la campagne agro-pastorale.

Au niveau du **système d'information sur les marchés (céréalières ou bétail)**, il s'agira de voir les complémentarités à établir avec le PAROC, l'INSAH, l'Assistance Technique Italienne, etc..

Au niveau des données déjà évoqués, comme de tout autre domaine relatif à la sécurité alimentaire, ce qui sera important et déterminant, c'est la disponibilité de DIAPER III à rechercher la synergie avec d'autres programmes ou projets.

2.4.4. Consolider et poursuivre l'amélioration de la qualité d'information

Il s'agira de partir des acquis du projet actuel et de chercher à définir les actions en termes de système d'information, c'est-à-dire de définir un cadre d'intégration des enquêtes dans lequel les informations sont articulées les unes aux autres en fonction des besoins des utilisateurs. Un tel système d'information doit combiner des enquêtes de base de type classique avec des enquêtes légères, innovées pour répondre à des besoins spécifiques.

Les actions à entreprendre sont :

a) Amélioration des bilans céréaliers

Le suivi de la situation alimentaire restera une des préoccupations essentielles du projet. Beaucoup d'efforts ont été fournis pour l'établissement des bilans céréaliers. Ces efforts doivent être poursuivis pour améliorer encore les dits bilans. Notamment il faudra d'une part, affiner la distinction entre les céréales (mil, maïs, riz, sorgho, etc.) et d'autre part, tendre vers la "désagrégation spatiale" (par Provinces ou Départements) plus poussée des bilans, car le bilan céréalier établi à l'échelle d'un pays, ne rend pas compte des situations locales qui peuvent être fort différentes. Conformément à l'esprit de la Charte de l'aide alimentaire, les évaluations de la situation alimentaire devront se faire d'une manière de plus en plus fiable, et à temps.

L'action engagée d'amélioration et d'harmonisation des méthodes de collecte et de traitement pour la prévision et l'évaluation des récoltes, doit continuer en même temps que le suivi de la campagne agro-pastorale.

L'enquête "stock paysan" restera un volet de l'enquête agricole permanente

Les conclusions des opérations test sur la consommation céréalière en zones urbaine et rurale devraient être tirées et rendues opérationnelles.

De même, les enquêtes "semences" et pertes "céréalières" devront être généralisées pour permettre des conclusions pratiques.

b) Enquêtes d'élevage et établissement d'un bilan animalier

Jusqu' alors, et fort justement, l'attention s'est portée essentiellement sur le bilan céréalier, mais, bien entendu, celui-ci ne saurait rendre compte à lui seul de la situation alimentaire même si dans les pays du Sahel il en constitue l'aspect de loin le plus déterminant. En effet, d'autres productions entrent dans la ration alimentaire ou peuvent contribuer par la création de revenus qu'elles génèrent à l'améliorer. Ceci justifie la recherche d'informations statistiques sur d'autres productions telles que celles de l'élevage.

Sur la base des recommandations du séminaire tenu à Nouakchott en Février 1989, sur la "problématique de l'information sur le secteur de l'élevage", des opérations avaient été entreprises dans le cadre de DIAPER II. DIAPER III poursuivra ces enquêtes tout en recherchant l'amélioration et l'harmonisation des méthodologies.

De plus, il faudra entreprendre des recherches pour l'établissement des bilans alimentaires complets.

Une telle entreprise n'étant pas aussi aisée qu'on le pense, il faudra y aller par étape : après le bilan céréalier, il faut s'attaquer au bilan animalier. Les résultats de l'étude pilote menée en 4ème année au Mali devraient être connus et éventuellement utilisés à cette fin.

- c) La généralisation des systèmes d'informations sur le marché (S.I.M.) (voir paragraphe sur "intégration régionale par la production des échanges"
- d) Participation à la réalisation d'enquêtes nationales de références destinées à mieux asseoir le système permanent d'information

Il s'agit d'enquêtes statistiques de type classique qui mettent en oeuvre des moyens importants, mais dont la périodicité est longue (enquêtes tous les 5 à 10 ans). Ce sont par exemple :

- le recensement agricole
- le recensement du cheptel

Ces enquêtes sont nécessaires, soit pour l'extrapolation des résultats d'enquêtes plus restreintes, soit pour déterminer des paramètres de référence permettant une meilleure interprétation des résultats des enquêtes légères. La réalisation de ces enquêtes de référence devrait permettre de sortir de l'impasse rencontrée le plus souvent lorsque l'on cherche à alléger les systèmes d'information : l'enquête classique est mal adaptée, dans le contexte actuel des pays sahéliens, à la recherche d'informations permanentes, mais la connaissance des structures est insuffisante pour permettre aux enquêtes légères d'être fiables ou représentatives.

Dans ce sens, les enquêtes de référence qui mettent en jeu des moyens nettement plus lourds, doivent être considérées comme des investissements nécessaires pour la mise en place d'un système permanent (donc plus "léger") de collecte et de traitement des données. La nécessité de cet investissement diminuera au fur et à mesure que le système d'information se densifiera.

Les besoins en de telles enquêtes sont connus avec précision et peuvent être hiérarchisés par les Composantes Nationales de chaque pays. Ces dernières pourraient disposer d'une enveloppe globale pour la réalisation d'une ou deux de ces enquêtes pendant la durée du projet.

Il ne s'agit pas que le projet se substitue aux Etats dans cette action (il n'en aura du reste pas les moyens face à l'ampleur des besoins à couvrir dans la plupart des cas), mais qu'il ait les moyens d'impulser les opérations. Une table rone des bailleurs de fonds organisés par les Composantes nationales pourrait avoir lieu, par pays, sur un programme pluriannuel de réalisation de ces enquêtes. Le budget prévu dans le projet permettrait alors à la Composante Nationale d'orienter ces réunions vers la recherche d'une complémentarité des actions.

e) L'expérimentation méthodologique

Il s'agit de poursuivre des opérations pilotes régionales réalisées tout au long de DIAPER II.

L'expérimentation a pour but essentiel de rechercher et de tester des méthodes de collecte plus fiables et/ou plus légers. Les thèmes de cette action pourraient être par exemple :

- la consommation céréalière ou la consommation en produits animaux
- la commercialisation/les échanges de produits céréaliers et de l'élevage
- le suivi des zones à risques
- l'amélioration de la fiabilité des enquêtes par interviews des producteurs
- les techniques d'évaluation des cultures de contre-saison
- les recherches de convergences avec la télédétection.

Elle devrait être mise en oeuvre là où les Composantes Nationales disposent des moyens humains suffisants et en sentent la nécessité, mais elle sera programmée d'accord parties.

3.5. Développer une capacité nationale et régionale d'analyse et de gestion de l'information pour la sécurité alimentaire

Avec la création dans chaque pays d'une structure nationale de coordination et de gestion de l'information, il faudra ainsi faire jouer à celle-ci le rôle de cerveau d'un observatoire national. Cet observatoire va être un instrument privilégié pour le pilotage des politiques alimentaires. Dans ce sens, les centrales d'information déjà installées dans les pays, constituent une pièce maîtresse.

Les centrales d'information devront évoluer et réunir les éléments suivants :

- fichier des enquêtes permanentes
- fichier des études
- banque de données (séries sur longue période)
- fichiers politiques alimentaires
- tableau de bord de suivi de campagne
- Centre de documentation.

Ces centrales sont à la fois un instrument de travail des Composantes nationales et une pièce essentielle du dispositif de recueil de l'information régionale. Un appui doit donc être donné à leur gestion quotidienne dans les pays.

L'animation locale devra désormais apporter un appui à l'analyse économique. Il pourrait fournir un appui pilotage national de politiques céréalières.

Un important travail statistique doit être réalisée sur l'agrégation régionale des données et la cohérence des séries. L'analyse économique doit préparer et réaliser le diagnostic par une recherche de corrélation entre les variables pertinentes du système alimentaire et par une évaluation des politiques. En rapport avec les cellules nationales, l'Equipe centrale va ainsi constituer le noyau d'un véritable système régional d'analyse de politiques.

En d'autres termes, le projet DIAPER III constituera un réseau parfait de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion d'informations sur la sécurité alimentaire.

3.6. Contribuer à la définition des politiques d'intégration régionale par la promotion des échanges

Plusieurs opérations sont en cours dans les pays du CILSS. La tactique a été, en général, de commencer à fédérer plusieurs collecteurs et décideurs autour de quelques enquêtes intégrées (en commençant par les prix de marché), afin de provoquer un effet d'entraînement.

Des enquêtes prix sont donc réalisées dans la plupart pays du CILSS. Il s'agira de les généraliser dans tous les pays et à d'autres paramètres. De plus, les récents travaux de l'INRA et UNB sur les espaces céréaliers régionaux ont permis d'obtenir beaucoup d'informations sur les flux frontaliers. Il s'agira d'étudier les conditions de réaliser des dispositifs permanents aux points sensibles qui auront été mis en évidence par les travaux ci-dessus évoqués. Des études et enquêtes sur la commercialisation du bétail et produits animaliers devront être menées pour approfondir les connaissances sur les espaces régionaux et contribuer à l'intégration régionale (Pays CILSS et Pays Côtiers).

Les différentes opérations (flux, enquêtes ou études sur la commercialisation du bétail) concerneront aussi les pays côtiers. Le projet devra rechercher les voies nécessaires pour que les information obtenues par ces opérations soient les plus complètes possibles, géographiquement. Deux possibilités s'offrent :

- Soit, travailler, en parfaite coordination avec les institutions qui couvrent géographiquement les pays côtiers ;
- Soit, rechercher dans ces derniers pays, des points d'ancrage qui permettraient au travail d'être mené à bien.

D'une façon générale, une attention particulière sera portée aux marchés des pays côtiers (prévisions des récoltes, prix et importations, etc.).

3.7. Intensifier la circulation de l'information, tant au niveau national que régional

La préoccupation de diffuser et de faire circuler l'information, doit être permanente, et nécessite une personne spécialisée en communication pour mieux valoriser l'action et assurer la circulation de l'information dans le réseau créé par DIAPER.

Une étude efficacité/coût pourrait être réalisée en début de programme sur les moyens techniques de transmission de l'information en fonction des besoins.

Mais la diffusion des résultats consiste aussi, en grande partie, à animer des forums de décideurs (telle l'actuelle réunion des experts des pays du CILSS, sur les bilans de campagne) à partir du diagnostic réalisé. Des moyens doivent être prévus à cet effet, comme pour la circulation de l'information.

IV - DETAILS D'EXECUTION DU PROJET

1) Cadre institutionnel

DIAPER III devrait évoluer comme une composante fondamentale du système de Sécurité Alimentaire du CILSS dont la mode de fonctionnement devrait être bien défini et convenu par toutes les parties concernées.

Les rapports entre DIAPER III et les autres éléments du système, notamment tous les projets, programmes et directions concernés par la Sécurité Alimentaire et travaillant dans ce cadre, doivent se faire à travers un comité de coordination.

2) Organisation du Projet

Elle sera très proche de celle de DIAPER II, avec une amélioration du fonctionnement.

a) L'Equipe de Coordination et d'Appui (ECA)

Elle sera composée de 8 experts (4 au niveau central et 4 au niveau local) ou de 12 (4 au niveau central et 8 au niveau local), selon la formule qui sera retenue, en fonction des moyens du projet. Elle sera formée :

. Au niveau central :

- d'un coordonnateur régional, chargé de la coordination des activités et de la gestion administrative et financière du projet.
- d'un statisticien chargé de l'appui technique pour la conception des programmes et des méthodologies relatifs à l'amélioration de la qualité de l'information.
- d'un économiste, chargé des problèmes d'analyse et de gestion de l'information.

- d'un expert en communication, chargé des problèmes de circulation d'informations.

. Au niveau local (décentralisé)

- 8 représentants décentralisés de l'ECA reconnus pour leur compétence technique en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des informations, et ayant des qualités éprouvées d'animateurs. Ils devraient être suffisamment compétents pour éviter une surcharge de travail des experts de l'ECA Centrale, assez concentrés sur les tâches de conception au profit du niveau Régional.

Dans le cas où cette option est retenue, il y'aura un animateur local dans chacun des pays du CILSS.

Dans le cas où les moyens du projet ne le permettent pas, il y'aura 4 animateurs locaux basés comme suit :

- 1 à Niamey pour le Niger et le Tchad,
- 1 à Dakar pour le Sénégal et le Cap-Vert,
- 1 à Bissau pour la Guinée-Bissau et la Gambie,
- 1 à Bamako pour le Mali et la Mauritanie.

Dans l'un ou l'autre des cas, le Burkina est animé par un des experts de l'ECA centrale.

L'ECA Centrale, et les animations locales, seront appuyées par le personnel logistique nécessaire.

Si le besoin se fait sentir, l'ECA pourra recourir à des appuis extérieurs.

b) Les Composantes nationales

Dans chacun des Etats, le chef de file de la Composante nationale (C.N.) sera la direction responsable des statistiques agricoles.

Les Composantes nationales rassembleront, la structure nationale de coordination et de gestion de l'information sur la sécurité alimentaire, les représentants des directions de la statistique, de l'élevage, des organismes céréaliers, des institutions chargées de l'aide alimentaire et de tout autre service impliqué dans le recueil de l'information de l'information statistique dans les secteurs agricoles et alimentaire.

Les Composantes nationales devront, dans le cadre de leurs activités et sur la base d'une convention passée avec le CILSS, proposer à l'ECA les programmes d'activités, mettre au point les méthodologies d'enquêtes et études, réaliser l'exécution des programmes retenus, assurer la publication et la diffusion ainsi que l'analyse des résultats des travaux menés. Elles auront de plus la charge de la gestion des banques de données nationales.

Elles bénéficieront pour la réalisation de ces tâches de l'appui de l'ECA et en tout premier lieu de celui de ses représentants décentralisés.

c) La réunion de concertation régionale

Une réunion de concertation régionale regroupant les chefs de file des Composantes nationales et les représentants du service d'élevage de chaque pays, et l'ECA, aura lieu chaque année. Cette réunion portera sur des thèmes spécifiques, ou sur l'évaluation des actions accomplies et l'adoption de programmes nationaux et régionaux.

d) Le Comité Technique

Le Comité Technique sera composé de 15 personnes, dont 10, seront désignées à titre personnel sur la base de leurs compétences reconnues. Il se réunira une fois par an, autour de dossiers techniques précis présentés par l'ECA, pour donner un avis motivé et faire des recommandations sur les programmations régionales et nationales. Il examinera les orientations du projet, les priorités et la faisabilité technique des opérations de collecte envisagées. Il devra jouer un véritable rôle de pilotage du projet.

Ces réunions se tiendront suffisamment tôt pour permettre la diffusion et la prise en compte de ces recommandations par l'ECA, les Composantes Nationales et les Délégations de la Commission de la Communauté Européenne avant les réunions de Concertation Régionale. Un membre du Comité Technique participera aux réunions de concertation régionale.

e) Suivi du projet

Les Délégations des Communautés Européennes dans les Etats Membres du CILSS assureront le suivi du programme dans les pays de leur compétence. Elles fourniront annuellement au Comité Technique un avis sur le déroulement du projet.

L'Office Statistique des Communautés Européennes sera consulté en permanence et pourra être associé à certaines actions. Il aura un rôle d'appui et d'expertise. Deux missions tripartites (CILSS/CCE/OSCE) d'évaluation du projet seront faites après la deuxième année du projet et avant son expiration. Elles seront suivies de réunions entre le CILSS et les bailleurs de fonds du projet.

f) Coût du projet

Il sera estimé ultérieurement après adoption des objectifs, des grandes lignes et de la philosophie globale du projet.

g) Durée du projet

La durée sera de quatre (4) ans. Cette durée sera suffisante pour, d'une part, permettre la réalisation de l'essentiel des objectifs assignés au projet et d'autre part assurer une prise en charge progressive par les ressources nationales, du fonctionnement des dispositifs.
